

Prix du Portfolio Aperture 2020

Le Prix du Portfolio Aperture est une compétition internationale annuelle visant à découvrir, exposer et publier de nouveaux talents dans le domaine de la photographie.

A propos d'Aperture

Aperture, une fondation à but non lucratif, connecte la communauté de la photographie et son public aux travaux les plus inspirés, aux idées les plus fortes et entre eux – par l'imprimé, en personne, ou en ligne.

Créée en 1952 par des photographes et des auteurs comme « un terrain d'entente pour l'avancement de la photographie », Aperture est aujourd'hui un éditeur multiplateforme et un centre pour la communauté de la photographie. Depuis notre base de New York, nous produisons, publions et présentons un programme de projets photographiques, localement et internationalement.

A propos du Prix du Portfolio Aperture

L'objectif du Prix du Portfolio Aperture est d'identifier des tendances dans la photographie contemporaine et de mettre en valeur des artistes dont le travail mérite une plus grande reconnaissance. Lors de la sélection du lauréat du premier prix et des finalistes, l'équipe de rédaction et de conservation d'Aperture s'attache aux œuvres novatrices qui n'ont pas été largement vues dans les grandes publications ou dans les lieux d'exposition.

Que reçoivent les lauréats ?

Le lauréat du premier prix sera publié dans le magazine Aperture, se verra remettre un prix de 3000\$ et bénéficiera d'une exposition à New York. Le gagnant, et jusqu'à quatre finalistes, seront par ailleurs présentés dans une galerie en ligne sur aperture.org. Tous les finalistes sont annoncés dans la newsletter de la fondation, qui compte 50000 abonnés dans le monde entier, dont des conservateurs, des critiques et des membres du monde de la photographie. Le gagnant et les finalistes peuvent aussi se voir offrir l'opportunité de participer au programme d'impression en édition limitée de la Fondation Aperture.

Informations sur les jurés

Le jury du Prix du Portfolio Aperture se compose des membres expérimentés des équipes de rédaction et de conservation d'Aperture. Cette année, le jury comprend Chris Boot, directeur exécutif ; Annette Booth, directrice de la gestion des expositions; Brendan Embser, chef d'édition du magazine Aperture; Michael Famighetti, rédacteur en chef du magazine Aperture; Taia Kwinter, chef d'édition du programme des livres ; Samantha Marlow, éditrice adjointe des livres, Lesley A. Martin, directrice de la création, Kellie McLaughlin, directrice du programme d'impression des éditions limitées et Denise Wolff, rédactrice en chef des livres.

FRAIS D'INSCRIPTION

- Aucun frais requis, mais vous devez être abonné au magazine *Aperture*.

DATE LIMITE DE SOUMISSION

22 Janvier 2020, 23h59 EST

A FOURNIR

Profil

- Prénom
- Date de naissance
- Biographie
- Nationalité
- Pays
- Curriculum Vitae
- Adresse
- Sexe
- Nom de famille
- Téléphone
- Site Internet

Téléchargement

- 10 à 15 images par soumission
- Au minimum 3000px sur le bord long

Descriptions

- Pays du projet
- Description du projet
- Emplacement du projet
- Titre du projet
- Année du projet
- Pays des images
- Description des images
- Emplacement des images
- Titre des images
- Année des images

Critères de soumission

- 1 Projet comprenant de 10 à 15 photos
- Une description du projet allant jusqu'à 1500 caractères.
- Biographie et CV

Critères spécifiques

- Les candidats doivent être abonnés à la version imprimée du magazine *Aperture*.

DATE LIMITE ET ECHEANCIER

- 5 Décembre 2019: l'appel à candidatures est ouvert aux soumissions
- 22 Janvier 2020: date limite. L'appel à candidatures s'arrête à 23h59 EST. Aucune exception ne sera faite pour les soumissions tardives. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour vous abonner au magazine et compléter votre participation en la soumettant largement avant la date limite.
- Avril 2020: Annonce des finalistes.
- Avril 2020: Annonce du gagnant.
- Décembre 2020: le gagnant est publié dans le numéro Hiver 2019 du magazine *Aperture*.
- Automne 2020: Exposition du portfolio gagnant à New York.

COMMENT POSTULER

1. Abonnez-vous au magazine *Aperture* !

L'unique condition requise pour participer au Prix du Portfolio est d'être abonné au magazine *Aperture*. Les abonnements doivent aller au moins jusqu'au printemps 2020, numéro 238. Pour vous abonner, visitez aperture.org/magprize.

Si vous ne fournissez pas le numéro précis correspondant à votre compte d'abonnement au magazine imprimé, votre soumission se verra disqualifiée.

2. Obtenez votre numéro de compte d'abonnement au magazine.

Pour les nouveaux abonnés, votre numéro de compte peut être trouvé sur votre reçu électronique. Pour vous abonner, visitez aperture.org/magprize.

Pour les abonnés en cours, votre numéro de compte et sa date d'expiration figurent sur la carte d'adresse envoyée avec chaque numéro. Vous pouvez également demander votre numéro de compte et la date d'expiration en envoyant un courrier électronique contenant vos nom et adresse à l'adresse custsvc_aperture@fulcoinc.com.

3. Inscrivez-vous gratuitement sur pictor.com .

4. Soumettez votre portfolio et votre candidature avant la date limite du mercredi 22 Janvier 2020 à 23h59 EST.

A compter du jeudi 5 décembre 2019, le Prix du Portfolio *Aperture* sera ouvert aux soumissions sur pictor.com. Une fois inscrit, vous devrez fournir les éléments suivants avant la date limite du 22 janvier 2020:

- Numéro de compte de l'abonnement au magazine *Aperture* (requis)
- 10–15 images accompagnées d'un titre/de légendes
- Un exposé de votre travail
- CV/Résumé
- Biographie

CRITERES DE SELECTION

Lors de l'examen des candidatures, la rédaction d'Aperture considère les critères suivants :

- Est-ce que le travail est récent, c.-à-d. créé au cours des cinq dernières années?
- Est-ce qu'un thème ou un sujet est abordé dans l'ensemble du portfolio, de manière complètement résolue et cohérente?
- Est-ce que chacune des images est forte individuellement ?
- Quels choix techniques et de présentation le photographe a-t-il fait, et sont-ils appropriés pour cette œuvre ? Par exemple, y a-t-il une raison claire expliquant la préférence donnée au noir et blanc par rapport à une palette numériquement améliorée ?
- Est-ce que l'ensemble de l'œuvre suit une approche unique et innovante par rapport à son sujet ?

CONDITIONS GENERALES

La Fondation Aperture se réserve le droit de rejeter les candidatures soumises sans les informations nécessaires ou qui ne remplissent pas les critères d'éligibilité, sans aucune obligation d'entrer dans une discussion portant sur les décisions des éditeurs, et sans obligation de rembourser au candidat son abonnement au magazine.

Les candidatures doivent émaner directement des artistes, non de galeries ou de représentants.

Les décisions des éditeurs sont définitives. La Fondation Aperture et ses représentants ne pourront pas discuter les décisions du (ou des) rédacteur(s) .

Les représentants de la Fondation Aperture ne sont pas disponibles pour examiner les documents reçus sans avoir été sollicités, à l'exception de ceux qui ont été fournis via le Prix du Portfolio.

Bien que les droits d'auteur de toutes les œuvres soumises pour le Prix du Portfolio demeurent la propriété des participants, ceux-ci accordent à la Fondation Aperture une licence mondiale, irrévocable et perpétuelle permettant de reproduire des exemples représentatifs des œuvres soumises dans n'importe laquelle de leurs publications, sites internet et/ou matériaux promotionnels, et ce strictement en rapport avec le Prix du Portfolio, et avec une référence au photographe si cela s'avère pertinent selon le cas.

La Fondation Aperture se réserve le droit de placer sous embargo une sélection d'images du portfolio lauréat, à partir de la date de l'annonce du gagnant jusqu'à la publication du numéro Hiver 2020 du magazine *Aperture*.

Les détails de certaines candidatures peuvent, à la discrétion de la Fondation Aperture, être communiqués à la presse afin de promouvoir le Prix du Portfolio, y compris avant l'annonce

de la liste de présélection pour le prix, et sont susceptibles de se voir utilisés afin de promouvoir l'appel à projets de l'année suivante.

Les candidats garantissent que le travail présenté lors de leur candidature est l'œuvre originale de l'artiste et qu'en tant que tel, l'artiste est l'unique et exclusif propriétaire et titulaire des droits de l'œuvre soumise, et que la partie qui soumet a le droit de soumettre l'œuvre pour exposition et/ou publication, et accorde toutes les licences requises. Chaque participant s'engage à ne soumettre aucune inscription qui (1) porte atteinte à des droits de propriété tiers, droits de propriété intellectuelle, droits de propriété industrielle, droits personnels ou moraux ou tout autre droit dont, sans limitation, droits d'auteur, marque déposée, brevet, secret commercial, vie privée, publicité ou obligations de confidentialité ; et (2) enfreint d'autre façon les lois nationales, fédérales, provinciales ou locales en vigueur.

Il ne sera fait aucune exception pour les candidatures tardives.

Les abonnements au magazine *Aperture* ne sont pas remboursables.

En posant votre candidature au Prix du Portfolio Aperture, vous acceptez les conditions générales établies ci-dessus.

FAQ

Qu'est-ce qui est nécessaire pour poser sa candidature au Prix du Portfolio ?

Le concours étant ouvert uniquement aux abonnés au magazine imprimé *Aperture*, un numéro d'abonnement en cours au magazine est requis afin de soumettre votre travail pour le Prix du Portfolio. Visitez aperture.org/magprize afin de vous inscrire. Une fois que vous vous serez inscrit, vous recevrez un reçu électronique contenant votre numéro d'abonnement unique au magazine qui sera nécessaire pour soumettre votre candidature.

Où puis-je trouver mon numéro d'abonnement au magazine ?

Si vous vous êtes récemment abonné (ou avez renouvelé votre abonnement) en ligne, veuillez contrôler votre boîte de réception pour y trouver un reçu électronique contenant votre numéro unique d'abonnement au magazine. Vous pouvez également le demander en envoyant un mail avec vos nom et adresse à custsvc_aperture@fulcoinc.com.

Pour les personnes disposant d'un abonnement en cours, vous pouvez trouver votre numéro d'abonnement et la date d'expiration sur la fiche d'adresse qui est jointe avec chaque numéro. Veuillez vous référer à ce qui est écrit ci-dessous. Vous pouvez également les demander en envoyant un mail contenant vos nom et adresse à custsvc_aperture@fulcoinc.com.

Veuillez noter que le Support Client est fermé pendant les week-ends.

Comment m'abonner au magazine Aperture ?

Afin de vous inscrire, veuillez visiter aperture.org/magprize pour acheter un abonnement imprimé pour 75\$ pour un an (Canada : 95\$; international : 105\$) ou 124\$ pour deux ans. Vous recevrez ensuite un reçu électronique contenant votre numéro d'abonnement unique, requis pour poser votre candidature au Prix du Portfolio.

Où puis-je m'inscrire pour avoir un compte Pictet ?

Pour vous inscrire, visitez pictet.com

Est-ce qu'être membre de la Fondation Aperture me permet de poser ma candidature pour le Prix du Portfolio ?

Non. Vous devez être abonné au magazine *Aperture*. Être membre de la Fondation Aperture diffère d'un abonnement au magazine *Aperture* et apporte des avantages séparés.

Je reçois un abonnement complémentaire au magazine Aperture par l'intermédiaire de mon adhésion. Suis-je éligible pour poser ma candidature pour le Prix du Portfolio ?

Oui. Si vous êtes membre de la Fondation Aperture à un niveau « Ami » ou supérieur et que vous recevez un abonnement complémentaire, vous pouvez utiliser votre numéro d'abonnement au magazine pour participer au concours sur aperture.pictet.com, à condition que votre abonnement soit valide jusqu'au numéro du printemps 2020.

Pour obtenir votre numéro d'abonnement au magazine et sa date d'expiration, veuillez contacter custsvc_aperture@fulcoinc.com.

J'ai été abonné mais mon abonnement a expiré. Puis-je tout de même poser ma candidature ?

Désolé, mais non. Le prix n'est ouvert qu'aux personnes disposant d'un abonnement en cours au magazine imprimé. Visitez aperture.org/magprize pour renouveler votre abonnement.

Je suis abonné à l'édition numérique de Zinio. Puis-je tout de même poser ma candidature ?

Désolé, mais non. Le concours est seulement ouvert aux personnes disposant d'un abonnement en cours à la version imprimée. Visitez aperture.org/magprize pour vous abonner.

Je suis abonné aux archives en ligne. Puis-je tout de même poser ma candidature ?

Désolé, mais non. Le prix est seulement ouvert aux personnes disposant d'un abonnement en cours à la version imprimée. Visitez aperture.org/magprize pour vous abonner.

Quelles sont les caractéristiques requises pour envoyer les images ?

Les images doivent faire au moins 3000 pixels sur le côté long et être au format JPG. D'autres types de fichier tels que TIFF, PNG, et PSD ne sont pas acceptés. Si vous rencontrez des problèmes pour télécharger les images ou compléter votre inscription, visitez le centre d'aide de Pictet ou envoyez un mail à l'équipe technique de Pictet à support@pictet.com.

Puis-je soumettre moins que les 15 images requises pour le concours ?

Vous devez soumettre un minimum de 10 images. Les jurés s'attendent à voir un nombre d'images correspondant à un ensemble – i.e. un portfolio d'images – et n'accepteront par conséquent pas les candidatures contenant moins de 10 images.

Qu'est-ce que les éditeurs d'Aperture recherchent ?

En choisissant le gagnant du premier prix et les finalistes, nous espérons reconnaître un travail novateur qui repousse les limites de ce qui a été vu ou fait auparavant. Nous recherchons des œuvres fraîches et qui n'ont pas été largement vues dans d'autres publications majeures ou lieux d'exposition.

Qu'est-ce qui est considéré comme travail « nouveau » ou « récent » ?

Un travail qui a été finalisé au cours des cinq dernières années.

Je ne suis pas photographe ou artiste professionnel. Est-ce que cela a son importance ?

Non. Toutes les candidatures émanant de quelqu'un faisant de la photographie sont les bienvenues. Ce programme est inclusif et le travail ne sera pas choisi eu égard au statut du photographe. Seul le portfolio compte.

J'aimerais soumettre un travail qui a déjà été publié. Cela risque-t-il d'affecter mes chances de gagner le Prix et d'être publié dans le magazine Aperture ?

Il n'y a aucun problème à soumettre un travail qui a déjà été publié et non, cela n'affectera en rien vos chances d'être sélectionné comme gagnant.

Un travail soumis peut-il être considéré à la fois pour le concours et pour une proposition de livre ?

Oui. Au-delà du Prix du Portfolio Aperture, les équipes d'édition et de conservation d'Aperture prendront en considération les travaux pour toutes publications et expositions par Aperture.

J'ai une proposition de livre ; dois-je soumettre mon travail via le concours ?

Oui. Laissez une note au début de la description de votre projet et assurez-vous de suivre les exigences de la candidature.

Je préférerais passer outre le concours et soumettre mon travail directement à un éditeur d'Aperture. Est-ce possible ?

Malheureusement, en raison du nombre élevé de demandes, il n'est pas possible pour les éditeurs d'Aperture d'examiner des travaux en dehors du concours du Prix du Portfolio Aperture. Les travaux non demandés ne seront ni examinés, ni renvoyés.

Puis-je éditer mon portfolio après l'avoir soumis ?

Oui, vous pouvez éditer votre candidature jusqu'à la date limite de soumission. Pour ce faire, connectez-vous à votre compte Pictet et cliquez sur « Soumission » en haut de votre écran. Vous pouvez visualiser votre soumission dans la rubrique « Complété ». Cliquez sur « éditer » en haut de la page pour éditer votre soumission.

Si je vis en dehors des USA continentaux, puis-je participer au concours ?

Oui, les personnes vivant n'importe où dans le monde peuvent postuler au Prix du Portfolio Aperture. La seule exigence est d'être abonné à la version imprimée du magazine *Aperture*.

Je vis en dehors des USA continentaux et le prix pour un abonnement est plus cher !

Oui, le prix d'un abonnement au magazine *Aperture* est plus cher pour les abonnés à l'étranger en raison des coûts d'envoi à l'étranger.

Je travaille au sein d'une équipe ou d'un collectif. Pouvons-nous soumettre notre travail sous notre nom collectif ?

Oui, à condition qu'au moins un membre du duo ou du collectif soit abonné au magazine *Aperture*.

Qu'advient-il du travail choisi comme lauréat ou finaliste ?

Une fois qu'un participant a été choisi pour le premier prix ou comme finaliste, un membre de l'équipe de rédaction contacte l'artiste. Le gagnant du premier prix recevra un prix de 3000\$ et bénéficiera d'une exposition organisée par Aperture à New York. Le travail gagnant sera également publié dans le numéro d'Hiver 2019 du magazine *Aperture*. Le travail du lauréat du premier prix, ainsi que ceux des finalistes, seront présentés sur le site d'Aperture avec un exposé concernant l'œuvre en question, rédigé par un membre de l'équipe d'édition ou de conservation d'Aperture. Nous annoncerons également le gagnant et les finalistes dans la newsletter d'Aperture, qui touche plus de 50000 personnes dans le monde de la photographie.

Si je ne suis pas retenu, vais-je recevoir un retour ou des suggestions sur mon travail ?

En raison du grand nombre de candidatures, il n'est pas possible de fournir des avis personnalisés aux candidats. Veuillez consulter notre page de ressources pour trouver des informations sur les possibilités de suggestions, ce qui comprend des avis donnés en personne et d'autres compétitions et récompenses.

L'ancienne Evaluation de Portfolio d'Aperture acceptait les soumissions en format papier. Mon travail sera-t-il désavantagé s'il est visionné en ligne ?

Non. Les éditeurs d'Aperture sont habitués à évaluer la photographie via des écrans d'ordinateur. C'est en train de rapidement devenir la pratique courante pour de plus en plus de concours et d'évaluations par un jury. Si vos numérisations sont de bonne qualité, nous passerons facilement mentalement de l'écran au travail réel.

Qu'advient-il si j'arrive à manquer de temps ?

Aucune exception ne sera faite pour les soumissions tardives. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour compléter votre candidature. La date limite est le mercredi 22 janvier 2020 à 23h59, EST.

J'ai tout de même besoin d'aide. Qui puis-je contacter ?

Envoyez un mail à apertureprize@aperture.org.